



Programme de Formation

EPRD hospitalier : construire et piloter son budget de santé

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Tout public



Objectifs pédagogiques

- ◆ Comprendre les composantes de la réforme de la tarification
- ◆ Savoir passer d'une logique de dépenses à une logique de recette
- ◆ Définition et illustrations des principaux outils d'analyse financières
- ◆ Comprendre les implications de la source de financement
- ◆ Savoir articuler entre l'EPRD, le CPOM et le PGFP
- ◆ Elaborer un EPRD
- ◆ Savoir optimiser la négociation avec les tutelles
- ◆ Compétences professionnelles ciblées
- ◆ Se référer aux obligations, textes et réglementations en vigueur
- ◆ Savoir passer d'une logique de dépenses à une logique de recettes
- ◆ Savoir articuler entre l'EPRD, le CPOM et le PGFP
- ◆ Elaborer, analyser et planifier un EPRD
- ◆ Savoir optimiser la négociation avec les tutelles



Description

JOUR 1

Comprendre les composantes de la réforme de la tarification des établissements sur les différents champs d'activités

Savoir passer d'une logique de dépenses à une logique de recettes

Définition et illustrations des principaux outils d'analyse financière

JOUR 2

Comprendre les implications de la source de financement pour l'articuler entre l'EPRD, le CPOM et le PGFP

Elaborer un EPRD

JOUR 3

Revue en groupe des EPRDs

Savoir optimiser la négociation avec les tutelles

Approfondissements, Projection et éléments à suivre



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Questionnaire
- ◆ Jeux de rôles
- ◆ Cas pratiques



Moyens et supports pédagogiques

- ◆ **Présentiel** : Livrables remis aux participants
- ◆ **Distanciel** : Mise à disposition d'une plateforme avec identifiants de connexion. Cet espace permet à chaque stagiaire d'émarger en ligne, répondre aux questionnaires d'évaluation et de satisfaction et d'accéder aux supports de formation



Modalités d'évaluation et de suivi

- ◆ Questionnaire de satisfaction : A l'issue de la formation, un questionnaire sera remis au participant afin d'évaluer son degré de satisfaction
- ◆ Une attestation de formation sera transmise au participant à l'issue de la formation
- ◆ Un bilan pédagogique contenant l'évaluation des stagiaires et du formateur est envoyé au commanditaire de la formation. Ce bilan mentionne les axes et préconisations si besoin à mettre en place pour le suivi de la formation en situation de travail.
- ◆ Un questionnaire à froid est envoyé à chaque stagiaire 15 jours après la formation pour évaluer les compétences mises en place au sein de leur fonction.



Informations sur l'accessibilité

- ◆ Durée : 3 jours en 2+1
- ◆ Horaires : 9h - 12h30 / 13h30 – 17h
- ◆ Modalités d'accès à la formation : prise en charge financière par les OPCA et ANFH
- ◆ Délais d'accès à la formation : Session selon le nombre d'inscrits et/ou dates communiquées lors de la validation du devis
- ◆ Accessibilité handicap : Un référent Handicap est à l'écoute de vos besoins pour toute situation de handicap et besoins en compensation
- ◆ Matériel (à apporter par les stagiaires si besoin) : papier pour la prise de note et crayon